

malheureux s'était rendu dans le clocher pour y réaliser son funeste dessein. Il laisse une veuve avec cinq enfants.

— **Sauveur**, un enfant de vingt-trois mois, J. Leroy, s'est noyé dans une mare d'eau située en face de la demeure de ses parents à Bailleul. Il y est tombé en voulant cueillir des fleurs sur le bord de cette mare.

— Un enfant de vingt-deux mois, C. F. F. à 45 ans, a été écrasé, avant-hier, par la voiture du nommé Delvan, menant à Raimbeau-cour (près Douai). La mort a été instantanée.

État-Civil de Roubaix.

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 26 juin. — Léonie Schauvliège, rue Cugnot, Epéule, 11. — Jules Vandeweyerkele, rue de Tourcoing, cour des Capucins, 49. — Eugène Hésaric, rue des Longues-Haies, 99. — Théophile Gavelier, rue de l'Espérance, 23. — Albert Duhamel, rue de Maréville, 23. — Eugène Barrene, rue Watt, 10. — Cyrille Grimprez, rue de l'Union, 10. — Léa Masson, rue de l'Épéule, 232. — Mlle Willem, rue du Parc, 10. — Gabrielle Carré, rue Neuve, 4. — Céline Laperon, rue de Lille, 145. — Jules Rossa, rue de Lille. — Charles Odendhal, rue du Fort. — Achille Vlaeminck, rue de l'Alouette, cour Lambin. — Rosa Vandevél, rue du Fil, 139. — Marthe Dupont, rue de la Sangrue, 49. — Emilie Vanpey, rue de l'Alouette, cour Lambin. — Les Décarpaires, rue du Oual. — Elie Duquesne, Epéule, 10. — Valérie Gobert, rue de Tourcoing, cour Thibierge. — Marie Rousseau, rue des Anvers. — Maria Dauver, rue de Blanchebelle, 10. — Marie Dauver, rue de Blanchebelle, 10.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 26 juin. — Arthur Desmireux, 10 rue de Lannoy, cour Nollart, 4. — Henriette Dewitte, 88 ans, propriétaire, rue du Collège, 102. — Augustin Dargand, 1 an, rue des Longues-Haies, cour Cornilard, 4.

LES MORTUAIRES du 26 juin. — Impression Alfred Rebovas. — Avis gratuit dans les deux éditions du Journal de Roubaix, dans la Gazette de Tourcoing (journal quotidien) et dans la Vraie France, de Lille.

CONVOIS FUNÈRES ET OBITS

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église paroissiale de Notre-Dame, à Roubaix, le vendredi 30 juin 1876, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Célestine DEWYNT, décédée à Roubaix, le 25 juin 1875, à l'âge de 49 ans et 7 mois. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Belgique.

Avant-hier la fête qui se donnait au local de l'œuvre de St-André (Anvers) à l'occasion de l'installation du roi, a été interrompue par un goulu d'ordre. Selon l'habitude, à chaque prix qui se gagnait, un coup de canon était tiré; la charge se composait de poudre et d'une botte de gaz. Vers 1 1/2 heures, un habitant de notre ville, dont nous ne connaissons pas encore le nom, passa devant le canon au moment où l'on tirait un nouveau coup et reçut la botte dans la hanche. On nous rapporte qu'il a succombé déjà à la blessure.

On annonce de Valenciennes qu'un incendie a éclaté à la ferme de M. A. Vancamps; les pertes sont assez considérables. On croit que ce sinistre est dû à la malveillance.

L'AMBASSADE MAROCAINE, dont nous annonçons la visite, est arrivée hier à Bruxelles, venant de Paris.

L'ARNDONNEMENT DE CHALERSOÏL devient tristement fameux par ses crimes. En voici encore un qui dénote chez son auteur une rare férocité.

Le nommé Auguste Glys, ajusteur à Monceau sur Sambre, n'a été tué hier à samedi dix heures du soir, sa femme l'attendait au lit; il n'avait que six mois. Celui-ci, n'ayant pu se faire entendre, dans une telle colère qu'il se jeta sur sa femme comme une bête féroce et la tua. Les cheveux jusqu'à sa ceinture. Il assista un rasoir et fit à la malheureuse plusieurs blessures qui ne furent heureusement aucune gravité. Enfin, l'époux se précipita sur le cadavre des étreintes de son mari et brisant un carreau, elle se précipita dans la rue.

Ce qui se passa ensuite, personne ne le sait. Mais quand, vers trois heures du matin, le cadavre fut découvert dans la demeure de l'époux, l'enfant avait été étranglé par son père. Le porte autour de l'abdomen de nombreuses ceintures et des écharpes qui ne laissent aucun doute sur la nature de la mort dont ce malheureux enfant a été victime. A sept heures du matin, les gendarmes de Marchiennes ont arrêté l'assassin qui dormait paisiblement dans son lit.

Faits Divers

VOL DE 150,000 FRANCS AU MONT-DE-PIÉTÉ. — Une série de vols, dont l'ensemble dépasse certainement cent cinquante mille francs, vient d'être découverte au bureau central du Mont-de-Piété de Paris, rue des Blancs-Manteaux. Depuis quelque temps, on avait signalé au directeur, M. Cochut, comme se livrant à des manœuvres frauduleuses, un nommé Amédée C..., employé aux dérangements. M. Cochut s'adressa à la stricte, qui mit un agent à sa disposition pour surveiller le coupable. Cet agent commença par interroger toutes les personnes qui sortaient de la division des dérangements, ou se trouvèrent le bureau de cet employé. Il leur demanda quelle était la somme du prêt et l'intérêt prélevé. Il constata dès le début de son inspection, plusieurs vols, commis par l'employé en question lequel présentait sur les emprunteurs un intérêt plus élevé que le taux fixé. Il procéda de la manière suivante: Une personne, par exemple, se présentait au guichet des dérangements, avec une reconnaissance portant un prêt de 10 francs pour une durée de dix mois. L'employé, au lieu de la somme de 1 franc, due pour frais d'emmagasinage et intérêt du prêt, prélevait en sus, 30 à 40 centimes. Il ne marquait sur les livres de l'administration que le chiffre légal et s'appropriait les centimes; quelques francs, et parfois, quand il s'agissait de gros prêts, des sommes s'élevant à 10 et 20 francs. Peu de personnes se donnent la peine de vérifier le compte des intérêts prélevés, et l'employé infidèle qui était à ce poste depuis 1867, avait réalisé ainsi des sommes pouvant être évaluées de cinquante à cent francs par jour, et ce au détriment d'emprunteurs généralement pauvres et nécessiteux. Comptez: depuis 1867, cela dépasse cent cinquante mille francs. Inutile de dire qu'Amédée C. a été arrêté.

— On vient de trouver près de Château Renard (Bouches du Rhône), un cadavre coupé en morceaux, dont la tête jetée dans la rivière, a été trouvée quelques instants après. On n'a encore pu constater l'identité de la victime.

— **UN A-PROPOS.** — On lit dans le Gaulois :

« A propos du retour en France des cendres de Louis-Philippe, une anecdote retrospective :

Lors d'un voyage dans l'Est, le roi bourgeoise avait accepté un dîner chez M. Z..., un des représentants les plus considérables de l'industrie champenoise. Les crûs les plus exquis n'étaient pas ménagés, comme on le pense...

— Votre Majesté me permettra-t-elle de lui offrir encore un verre de ce champagne ? demanda l'amphitryon.

— Il est exquis, répondit le roi ; mais je crains l'ivresse !

— Ici un convive juge l'instant favorable pour faire acte de bon courtisan.

— En fait ivresse, s'écrie-t-il, il ne peut y en avoir qu'une ici, c'est celle où nous plonge votre présence !

— Oh ! pour celle-là, répliqua M. Z... qui était assez dur d'oreille et qui venait seulement de se rendre compte de la réponse du roi, sans avoir entendu la phrase du courtisan ; oh ! pour celle-là vous n'avez rien à craindre : c'est l'affaire d'un petit quart d'heure ! »

Progrès de la Dentaire Dents et Dentiers sans ressorts et posés sans douleur. **Edouard VERRUGHE**, dentistes, breveté de S. M. le Roi des Belges. **Roubaix, rue de l'Espérance, 6, Roubaix MAISON A PARIS 4, Boulevard Poissonnière.**

Nouvelles du soir

La commission du Sénat chargée d'examiner le projet relatif à la collation des grades s'est réunie aujourd'hui à 3 heures et a tenu une séance qui a duré jusque vers les 5 h. 1/2.

M. le ministre de l'Instruction publique a été entendu par elle.

Il lui a remis tous les documents qu'elle lui avait demandés concernant les instructions ministérielles réglant l'application de la loi de 1876, l'organisation, le nombre d'élèves des Facultés libre qui ont été créées l'organisation le nombre des élèves des Facultés nouvellement créées par l'Etat.

Questionné par M. Depierre, M. le ministre de l'Instruction publique a maintenu fermement le projet qu'il a présenté à la Chambre des Députés et qui a été adopté par elle. Il s'est déclaré partisan de la liberté de l'enseignement supérieur ; mais il a revendiqué pour l'Etat le droit exclusif de collation des grades et à soutenir que ce droit ne peut pas être atteint à la liberté même de l'enseignement supérieur.

Il a dit qu'il ne désirait voir apporter à la loi de 1875 aucune autre modification que celle qui a motivé les délibérations de la commission et a ajouté qu'il croyait que la Chambre des Députés n'apporterait pas à cette loi d'autre modification.

M. de Meaux a demandé à M. le ministre s'il accepterait un amendement qu'un de ses collègues du Sénat avait déposé, tendant à accorder aux Facultés libres le droit de participer à la collation des grades, après trois ans d'exercice, lorsque ces Facultés auraient fait leurs preuves.

M. le ministre a repoussé cet amendement et a maintenu à titre définitif le droit exclusif de l'Etat à la collation des grades. Il a fait valoir pour son rejet des motifs d'opportunité politique, en remarquant que son adoption pourrait tout remettre en question à la Chambre des Députés et que s'il était adopté, au Sénat, il ne le serait vraisemblablement pas à la Chambre des Députés.

En terminant, M. le ministre a demandé à la Commission de hâter ses délibérations et le dépôt de son rapport.

Plusieurs membres de la Commission ont protesté de leur désir de hâter la solution de la question et de leur volonté de ne pas l'entraver par des retards inutiles. A ce propos, ils ont interrogé M. le ministre sur un projet dont il a parlé tendant à demander une prorogation de la Chambre des députés pour le commencement de juillet et ils font remarquer que cette prorogation de la chambre entrainerait celle du sénat et qu'il serait dans ce cas difficile au Sénat de statuer promptement sur la question de la collation des grades.

M. le ministre a déclaré que le gouvernement était complètement étranger à ce projet de prorogation des Chambres ; que ce projet n'était pas sérieusement adopté par une majorité quelconque de l'une des Chambres ; que le gouvernement verrait avec regret une prorogation anticipée, avant le vote du budget qu'il était désireux de voir les divers rapports du budget promptement déposés.

Après ces explications, M. le ministre de l'Instruction publique s'est retiré en se mettant à l'entière disposition de la commission pour être entendu ultérieurement si elle le désirait.

La commission a reçu communication de plusieurs lettres qui ont été adressées au Sénat relativement au projet de collation des grades. Elle a nommé une sous-commission composée de MM. Depierre, Fourcaud, de Meaux et Paris, chargée de faire le dépouillement de ces pétitions.

La commission a discuté ensuite divers points relatifs à l'organisation

universitaire, à la composition des jurys d'examen qui ont fonctionné jusqu'ici nommés par l'Etat, points sur lesquels M. Jules Simon lui a fourni de nombreux détails.

La commission s'est ajournée à vendredi pour commencer l'examen des documents qui lui ont été remis par M. le ministre de l'Instruction publique.

D'après les opinions qui étaient aujourd'hui généralement exprimées, on pense que la commission déposera son rapport dans le courant du mois de juillet et qu'il pourra être discuté par le Sénat avant la prorogation des Chambres.

Londres, 27 juin.

Chambre des communes. — Sir Northcote dit que la nouvelle d'un vaisseau anglais débarqué à Klek, avec vivres, armes, argent, destinés aux troupes turques et sans fondement.

Il dément la *Gazette moscovite*; déclare que l'Angleterre n'a fourni ni directement ni indirectement des armes et de l'argent à l'armée turque de l'Herzégovine.

L'Angleterre a maintenu une stricte neutralité et attend une même conduite de la part des autres puissances.

Londres, 27 juin, soir. — **Chambre des lords.** — Lord Cadogan sous-secrétaire parlementaire pour le ministère de guerre répondant à lord Delawarre reconnaît l'importance d'armer les forts de Maïte de canons d'un type moderne et meilleur et d'un calibre suffisant pour riposter à toutes les pièces qui pourraient leur être opposées. Il ajoute que la chambre ne doit pas s'attendre à ce qu'il donne d'autres détails mais il déclare que les travaux entrepris pour renforcer les armements sont poussés vigoureusement.

Les fortifications de la Valette sont dans un état des plus satisfaisants.

Bucharest, 26 juin. — On mande de Constantinople, le 23 :

Dans un conseil des ministres qui vient d'être tenu, le ministre de la guerre a exposé un plan de campagne éventuelle contre la Serbie et le Monténégro. Ce plan a été adopté. On considère les hostilités comme imminentes.

Constantinople, 27 juin soir. — Les troupes ottomanes campées près de la frontière de la Serbie et la flottille du Danube, ont reçu l'ordre d'être prêtes à commencer les hostilités au premier signal.

Les journaux assurent que la Porte a exprimé au prince du Monténégro toute la satisfaction qu'elle éprouvait de sa neutralité dans les circonstances présentes ; ajoutant qu'il lui en serait tenu compte.

Abdul Kérim Pacha prendra le commandement des troupes de la frontière de Serbie.

Vienne, 27 juin. — *L'Abendpost* a proposé des nouvelles belliqueuses de Belgrade, dit que l'on semble considérer à Constantinople une collision comme imminente et inévitable. Il est, par conséquent assez naturel qu'on ne parle pas des réformes de Midhat-Pacha, attendu que le gouvernement du sultan est obligé de porter toute son attention sur la situation extérieure.

Vienne, 27 juin. — La *Correspondance politique* publie les informations suivantes :

Le départ du prince Milan pour l'armée est fixé au 30 juin. Ce manifeste annonçant la guerre sera publié le même jour. L'état de siège sera décrété dans toute la Serbie le 1^{er} juillet.

Tous les sujets monténégrins de 17 à 60 ans sont appelés sous les armes.

Le Sénat prendra prochainement, au nom du prince, la direction du gouvernement jusqu'à la fin de la guerre.

Madrid, 27 juin, soir. — Une commission mixte de députés et de sénateurs a adopté la modification du titre 3 de la nouvelle constitution relative à l'élection des sénateurs.

Le Sénat a approuvé le budget des députés.

M. de Chaudordy a été nommé grand croix de l'ordre de Charles III.

St-Louis, 27 juin, soir. — La convention démocratique s'est réunie ce matin pour se constituer, puis elle s'est ajournée jusqu'à ce soir.

Plusieurs orateurs parlent sur des faits personnels. La chambre approuve les 3 premiers articles du projet. M. Cadolini présente sur l'article 4 un amendement tendant à réserver la question d'exploitation. Cet amendement, repoussé par le ministère est rejeté par la chambre par 251 voix contre 164.

La chambre approuve l'article tel qu'il a été présenté par le ministre.

Elle adopte l'article 5 ainsi que l'ensemble du projet par 344 contre 35.

Londres, 27 juin.

Chambre des communes. — Sir Northcote dit que la nouvelle d'un vaisseau anglais débarqué à Klek, avec vivres, armes, argent, destinés aux troupes turques et sans fondement.

Il dément la *Gazette moscovite*; déclare que l'Angleterre n'a fourni ni directement ni indirectement des armes et de l'argent à l'armée turque de l'Herzégovine.

L'Angleterre a maintenu une stricte neutralité et attend une même conduite de la part des autres puissances.

Londres, 27 juin, soir. — **Chambre des lords.** — Lord Cadogan sous-secrétaire parlementaire pour le ministère de guerre répondant à lord Delawarre reconnaît l'importance d'armer les forts de Maïte de canons d'un type moderne et meilleur et d'un calibre suffisant pour riposter à toutes les pièces qui pourraient leur être opposées. Il ajoute que la chambre ne doit pas s'attendre à ce qu'il donne d'autres détails mais il déclare que les travaux entrepris pour renforcer les armements sont poussés vigoureusement.

Les fortifications de la Valette sont dans un état des plus satisfaisants.

Bucharest, 26 juin. — On mande de Constantinople, le 23 :

Dans un conseil des ministres qui vient d'être tenu, le ministre de la guerre a exposé un plan de campagne éventuelle contre la Serbie et le Monténégro. Ce plan a été adopté. On considère les hostilités comme imminentes.

Constantinople, 27 juin soir. — Les troupes ottomanes campées près de la frontière de la Serbie et la flottille du Danube, ont reçu l'ordre d'être prêtes à commencer les hostilités au premier signal.

Les journaux assurent que la Porte a exprimé au prince du Monténégro toute la satisfaction qu'elle éprouvait de sa neutralité dans les circonstances présentes ; ajoutant qu'il lui en serait tenu compte.

Abdul Kérim Pacha prendra le commandement des troupes de la frontière de Serbie.

Vienne, 27 juin. — *L'Abendpost* a proposé des nouvelles belliqueuses de Belgrade, dit que l'on semble considérer à Constantinople une collision comme imminente et inévitable. Il est, par conséquent assez naturel qu'on ne parle pas des réformes de Midhat-Pacha, attendu que le gouvernement du sultan est obligé de porter toute son attention sur la situation extérieure.

Vienne, 27 juin. — La *Correspondance politique* publie les informations suivantes :

Le départ du prince Milan pour l'armée est fixé au 30 juin. Ce manifeste annonçant la guerre sera publié le même jour. L'état de siège sera décrété dans toute la Serbie le 1^{er} juillet.

Tous les sujets monténégrins de 17 à 60 ans sont appelés sous les armes.

Le Sénat prendra prochainement, au nom du prince, la direction du gouvernement jusqu'à la fin de la guerre.

Madrid, 27 juin, soir. — Une commission mixte de députés et de sénateurs a adopté la modification du titre 3 de la nouvelle constitution relative à l'élection des sénateurs.

Le Sénat a approuvé le budget des députés.

M. de Chaudordy a été nommé grand croix de l'ordre de Charles III.

St-Louis, 27 juin, soir. — La convention démocratique s'est réunie ce matin pour se constituer, puis elle s'est ajournée jusqu'à ce soir.

Plusieurs orateurs parlent sur des faits personnels. La chambre approuve les 3 premiers articles du projet. M. Cadolini présente sur l'article 4 un amendement tendant à réserver la question d'exploitation. Cet amendement, repoussé par le ministère est rejeté par la chambre par 251 voix contre 164.

La chambre approuve l'article tel qu'il a été présenté par le ministre.

Elle adopte l'article 5 ainsi que l'ensemble du projet par 344 contre 35.

Londres, 27 juin.

Chambre des communes. — Sir Northcote dit que la nouvelle d'un vaisseau anglais débarqué à Klek, avec vivres, armes, argent, destinés aux troupes turques et sans fondement.

Il dément la *Gazette moscovite*; déclare que l'Angleterre n'a fourni ni directement ni indirectement des armes et de l'argent à l'armée turque de l'Herzégovine.

L'Angleterre a maintenu une stricte neutralité et attend une même conduite de la part des autres puissances.

Londres, 27 juin, soir. — **Chambre des lords.** — Lord Cadogan sous-secrétaire parlementaire pour le ministère de guerre répondant à lord Delawarre reconnaît l'importance d'armer les forts de Maïte de canons d'un type moderne et meilleur et d'un calibre suffisant pour riposter à toutes les pièces qui pourraient leur être opposées. Il ajoute que la chambre ne doit pas s'attendre à ce qu'il donne d'autres détails mais il déclare que les travaux entrepris pour renforcer les armements sont poussés vigoureusement.

Les fortifications de la Valette sont dans un état des plus satisfaisants.

Bucharest, 26 juin. — On mande de Constantinople, le 23 :

Dans un conseil des ministres qui vient d'être tenu, le ministre de la guerre a exposé un plan de campagne éventuelle contre la Serbie et le Monténégro. Ce plan a été adopté. On considère les hostilités comme imminentes.

Constantinople, 27 juin soir. — Les troupes ottomanes campées près de la frontière de la Serbie et la flottille du Danube, ont reçu l'ordre d'être prêtes à commencer les hostilités au premier signal.

Les journaux assurent que la Porte a exprimé au prince du Monténégro toute la satisfaction qu'elle éprouvait de sa neutralité dans les circonstances présentes ; ajoutant qu'il lui en serait tenu compte.

Abdul Kérim Pacha prendra le commandement des troupes de la frontière de Serbie.

Vienne, 27 juin. — *L'Abendpost* a proposé des nouvelles belliqueuses de Belgrade, dit que l'on semble considérer à Constantinople une collision comme imminente et inévitable. Il est, par conséquent assez naturel qu'on ne parle pas des réformes de Midhat-Pacha, attendu que le gouvernement du sultan est obligé de porter toute son attention sur la situation extérieure.

Vienne, 27 juin. — La *Correspondance politique* publie les informations suivantes :

soit 32, septembre 32 1/2, oct. 00, 3 derniers mois 32 1/2, 4 de 32 1/2.

On a vendu 400 balles riz pelé divers à 10,9 de brut par *Michiela Loos*.

Saindoux. — Le saindoux d'Amérique reste par continuation calme et les prix faiblement soutenus ; Wilcox disp., fl. 32 1/4 à 32 1/2 par 50 kil. On n'a fait que quelques petites affaires de détail pour les besoins de la consommation.

Salaisons. — Le lard d'Amérique est calme et sans changement dans les prix. Short middles disp. 134 à 134 ; long middles 124 à 125 ; Backs 139 à 140 par 100 kilos.

Sucre de betterave, en cote 88 degrés fr. 82 à 82 1/2 pour disponible.

Tabacs. — Hier et aujourd'hui on a vendu env. 80 bouc. Kentucky, à prix ferme.

Havre, 27 juin.

Notre marché aux cotons, quoique calme, se maintient cependant assez régulier, grâce à quelques achats de la filature. Les cours se soutiennent, et le très ordinaire N.-Orléans nouveau, disp. se cote encore fr. 76.

En laines, il est sorti directement du marché 217 B. Russie, à des conditions particulières.

Quatre heures. — Notre marché aux cotons se calme, mais les cours restent soutenus. À livrer, bon coté, aujourd'hui, 270 B. N.-Orléans, bon low-mid., sur échantillon, par N.-S., à fr. 77 ; et 5/0 Oomra, good-fair par volier, à fr. 54.

Les ventes notées jusqu'à quatre heures sont les suivantes : 1621 B. y compris : ces 770 B. à livrer 64 B. des E.-Un., disponibles, à divers prix, et 465 B. Oomra, de fr. 54 à 59.

À terme, il est fait du low-mid. New-Orléans sur juillet, à fr. 70 50 ; sur oct., à fr. 72 50 ; et sur novembre et décembre au même prix.

La demande pour les cafés reste limitée ; mais les cours ne paraissent pas s'en ressentir. On n'a coté, aujourd'hui, que : 100 S. Haïti Cap tels quels, dans le port, à fr. 93 les 50 kil., ent., et 200 S. Santos, à fr. 100.

Le temps se maintient fort beau et chaud.

Cours officiels de la Bourse

27 juin. — 5 h. soir.

Huile de Colza	75 75	id. juillet	81 80	id. août	81 80
id. à terme	77 75	id. septembre	81 80	id. octobre	81 80
id. à terme	77 75	id. novembre	81 80	id. décembre	81 80
id. à terme	77 75	id. janvier	81 80	id. février	81 80
id. à terme	77 75	id. mars	81 80	id. avril	81 80
id. à terme	77 75	id. mai	81 80	id. juin	81 80

Cours commerciaux de la Bourse de Paris

du 27 juin. — 6 heures du soir

Huile de colza	75 75	id. juillet	81 80	id. août	81 80
id. à terme	77 75	id. septembre	81 80	id. octobre	81 80
id. à terme	77 75	id. novembre	81 80	id. décembre	81 80
id. à terme	77 75	id. janvier	81 80	id. février	81 80
id. à terme	77 75	id. mars	81 80	id. avril	81 80
id. à terme	77 75	id. mai	81 80	id. juin	81 80

Cours des Huiles de Lille du 27 juin

Colza	75 75	id. juillet	81 80	id. août	81 80
id. à terme	77 75	id. septembre	81 80	id. octobre	81 80
id. à terme	77 75	id. novembre	81 80	id. décembre	81 80
id. à terme	77 75	id. janvier	81 80	id. février	81 80
id. à terme	77 75	id. mars	81 80	id. avril	81 80
id. à terme	77 75	id. mai	81 80	id. juin	81 80

Cours des Sucres et du 3/6 du 27 juin

Sucre ind. 88 degrés	112 00	id. juillet	112 00	id. août	112 00
id. à terme	112 00	id. septembre	112 00	id. octobre	112 00
id. à terme	112 00	id. novembre	112 00	id. décembre	112 00
id. à terme	112 00	id. janvier	112 00	id. février	112 00
id. à terme	112 00	id. mars	112 00	id. avril	112 00
id. à terme	112 00	id. mai	112 00	id. juin	112 00

Bulletin Financier

Bourse de Paris du 27 juin 1876.

Deux heures. — Il serait très difficile de donner en ce moment son avis sur la direction probable de notre marché.

Depuis plusieurs jours, hausseurs ainsi que baissiers se disputent quelques centimes de mouvement ; ils sont aidés dans ce genre d'opérations par l'incertitude la plus grande où nous sommes sur un dénouement quelconque de la question d'Orient.

Les valeurs sont ainsi l'objet d'une spéculation qui se résume à faire des variations de 5 fr. sans direction sérieuse.

Le Fon